



commissaire
aux comptes

SAS CGR AUDIT

Audit, Conseil, Expertise



Cabinet Gilles Royer

Expertise & Audit

*Mr Gilles Royer
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

ASSO ACCUEIL ET PROMOTION

18 ESP DU PRADO 3^è ETAGE-PORTE 3
18 000 – BOURGES

_

Exercice du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

ACCUEIL ET PROMOTION
18 Esplanade du Prado
18000 BOURGES

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes annuels

ASSO ACCUEIL ET PROMOTION

Siège social : 18 ESP DU PRADO 3^è ETAGE-PORTE 3
18 000 BOURGES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACCUEIL ET PROMOTION relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date de l'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations significatives – Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose l'impact sur les comptes annuels de la provision des indemnités de fin de carrière.

En application du Plan Comptable Général, l'impact de ce changement, soit 107 519 euros à l'ouverture de l'exercice, a été imputé en diminution des capitaux propres au compte de report à nouveau.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Autres informations significatives – Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels expose l'impact sur les comptes annuels de la provision des indemnités de fin de carrière.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant la détermination des subventions reçues et à recevoir, des produits constatés d'avance et des provisions pour risques et charges, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bourges, le 30 Avril 2024

SAS CGR AUDIT représentée par
Mr Gilles ROYER

Signé électroniquement le 02/05/2024 par
Gilles Royer

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GR' or similar, written over a horizontal line.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	90 268	69 630	20 638	30 079
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	30		30	30
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	1 560		1 560	1 560
Total	91 858	69 630	22 228	31 669
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	86 805		86 805	35 682
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	187 351		187 351	100 300
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	316 697		316 697	321 735
Charges constatées d'avance	6 490		6 490	4 658
Total	597 343		597 343	462 376
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	689 201	69 630	619 571	494 044

C.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
 SIRET : 814 574 984 00013

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	84 691	
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		84 691
. Autres		
Report à nouveau	159 660	262 465
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-16 670	4 714
Situation nette (sous-total)	227 681	351 870
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	16 992	25 154
Provisions réglementées		
Total	244 673	377 024
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	5 000	10 000
Total	5 000	10 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	99 910	
Total	99 910	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 170	820
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	94 146	84 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 244	16 084
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	161 428	5 843
Total	269 988	107 020
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	619 571	494 044

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGEOIS
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 73
SIRET : 814 574 984 00013

	du	01/01/2023	%	du	01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2023	PE	au	31/12/2022	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		392	0,05		140	0,02	252	180,00
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		303 197	39,53		276 526	39,91	26 671	9,65
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		427 362	55,72		397 217	57,32	30 145	7,59
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		2 537	0,33		3 292	0,48	-755	-22,92
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		23 444	3,06		8 763	1,26	14 681	167,53
Utilisations des fonds dédiés		10 000	1,30		7 000	1,01	3 000	42,86
Autres produits		-0	-0,00				-0	#####
Total		766 932	100,00		692 938	100,00	73 994	10,68
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		130 915	17,07		132 365	19,10	-1 450	-1,10
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		23 641	3,08		24 514	3,54	-873	-3,56
Salaires et traitements		485 519	63,31		429 482	61,98	56 037	13,05
Charges sociales		143 192	18,67		117 820	17,00	25 372	21,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		9 441	1,23		8 702	1,26	739	8,49
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés		5 000	0,65				5 000	#####
Autres charges		48	0,01				48	#####
Total		797 756	104,02		712 883	102,88	84 873	11,91
Résultat d'exploitation		-30 824	-4,02		-19 945	-2,88	-10 879	-54,54
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		6 565	0,86		1 601	0,23	4 965	310,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P								
Total		6 565	0,86		1 601	0,23	4 965	310,15
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		6 565	0,86		1 601	0,23	4 965	310,15

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

	du	01/01/2023	%	du	01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2023	PE	au	31/12/2022	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-24 259	-3,16		-18 345	-2,65	-5 914	-32,24
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Sur opérations de gestion		36	0,00		13 037	1,88	-13 002	-99,73
Sur opérations en capital		8 162	1,06		10 274	1,48	-2 112	-20,55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges								
Total		8 198	1,07		23 311	3,36	-15 113	-64,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion		10	0,00		9	0,00	1	14,95
Sur opérations en capital					244	0,04	-244	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Total		10	0,00		253	0,04	-243	-96,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 188	1,07		23 059	3,33	-14 871	-64,49
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		599	0,08				599	#####
TOTAL DES PRODUITS		781 695			717 850		63 845	8,89
TOTAL DES CHARGES		798 365			713 136		85 229	11,95
EXCEDENT OU DEFICIT		-16 670	-2,17		4 714	0,68	-21 384	-453,61
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévolat		6 059			5 539		520	9,39
Total		6 059			5 539		520	9,39
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole		6 059			5 539		520	9,39
Total		6 059			5 539		620	9,39

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél : 02 48 70 47 60 - Fax : 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 0013

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association Accueil et promotion a pour objet de : - lutter contre l'exclusion et le racisme,
- faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère, déplacées et exclues,
- promouvoir et favoriser la formation, - favoriser la mobilité des personnes en situation précaire en leur donnant accès à l'apprentissage de la conduite

Activités ou missions :

Ses activités s'articulent autour de 4 axes principaux : - l'accueil et l'intégration des étrangers
- la formation
- l'accompagnement scolaire
- la préparation à l'examen du permis de conduire

Moyens mis en oeuvre :

Une équipe de salariés permanents et une forte implication des membres dans le cadre du bénévolat permettent la réalisation de l'objet de l'association, laquelle bénéficie en outre du soutien financier de ses partenaires publics et privés pour se doter des moyens techniques nécessaires à ses activités (salles de formation, véhicules automobiles, cyclo, ...)

Effectifs : 16,24 ETP

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

REGLES COMPTABLES UTILISEES POUR LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Depuis 2020, l'association s'appuie sur une comptabilité analytique formalisée dans un modèle excel spécifique, dont le but est d'obtenir un compte de résultat par secteur et par projet.

Les données issues de la comptabilité générale permettent de distinguer :

- des frais généraux,
- des frais spécifiques d'un secteur ou d'un projet.

La répartition des frais généraux sur les différents secteurs est faite de la façon suivante :

$$\text{FrG du secteur} = \text{FrG de la structure} \times \text{Nb ETP productifs secteur} / \text{Nb ETP productifs structure}$$

Pour la répartition des charges d'un secteur sur ses différents projets, on s'appuie sur deux notions :

- L'unité d'oeuvre pour nous permettre de calculer un coût, exemple : l'heure-formateur qui est l'heure-groupe de formation FLE ;
- Les heures-projets, qui sont les heures d'une fonction affectées à un projet, exemple : les heures-formateur affectées au PROJET A de la formation.

TOTAL CHARGES DU PROJET A =

$$\frac{\text{Total charges (FrG+charges spécifiques du secteur Formation) X Nb d'heures-projet A}}{\text{Nb heures-projets du secteur Formation}}$$

Nb heures-projets du secteur Formation

+

Total charges spécifiques du projet A

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES****CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière a été comptabilisé pour la première fois au titre de l'exercice 2023.

En application du Plan Comptable Général, l'impact de ce changement, estimé à 99 910 euros, a été imputé en diminution des capitaux propres, au compte de report à nouveau pour -107 519 euros et en résultat pour + 7 609 euros.

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél: 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814 574 984 00013

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	2 à 10 ans				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	91 140		872	90 268
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	1 590			1 590
Total.....	92 730		872	91 858

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	61 061	9 441	872	69 630
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	61 061	9 441	872	69 630

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	1 560	1 560	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	280 646	280 646	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	11 570
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	6 490
--	-------

C.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 1, rue Champollion - 18000 BOURG
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01
 SIRET : 814 574 984 00013

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		4 714

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	4 714	
Total des affectations	4 714	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....		84 691		84 691
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	84 691		84 691	
Report à nouveau.....	262 465	4 714	107 519	159 660
Résultat de l'exercice.....	4 714	-16 670	4 714	-16 670
Situation nette	351 870	72 735	196 924	227 681
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	25 154		8 162	16 992
Provisions réglementées.....				
Total.....	377 024	72 735	205 086	244 673

C.G.R. AUDIT

SAS au capital de 1000€

1, rue Champollion - 18000 BOURGES

Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77

SIRET : 814.574.984.00013

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE**

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Total				

C.G.R. AUDIT
SAS au capital de 1000€
1, rue Champollion - 18000 BOURGES
Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
SIRET : 814 574 984 00013

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..		84 691		
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	84 691		84 691	
Total (1)	84 691	84 691	84 691	
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif...				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges....		99 910		99 910
Total (3)		99 910		99 910
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	84 691	184 601	84 691	99 910
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....			7 609	
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS							
Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture			
NEANT							
Total							
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES							
Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
Etat-Bop104-Intégracode	10 000		10 000				
DTEPPP- Médiateur collègue		5 000				5 000	
Sous-total	10 000	5 000	10 000			5 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	10 000	5 000	10 000			5 000	

C.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
 SIRET : 814 574 984 00013

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 170	4 170		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	94 146	94 146		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 244	10 244		
Produits constatés d'avance	161 428	161 428		
Total :	269 988	269 988		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes	51 450
	9 827

Produits constatés d'avance : 161 428

C.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
 SIRET : 814 574 984 00013

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	303 197	276 526	100,00	100,00
Total	303 197	276 526	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Auto Ecole Associative	72 864	62 041	24,03	22,44
FORMATIONS	138 594	120 143	45,71	43,45
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	55 765	53 185	18,39	19,23
CRI	35 974	41 157	11,86	14,88
Total	303 197	276 526	100,00	100,00

C.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
 SIRET : 814 574 984 00013

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	392	140	0,09	0,03
Subventions d'exploitation	427 362	397 217	99,32	99,14
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels	2 537	3 292	0,59	0,82
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	430 291	400 649	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Bénévolat : 6058.51 € - Activité formation : 3 bénévoles intervenant pour la plateforme linguistique et Emmaüs - Activité école : 4 bénévoles intervenant Abandon de frais : 2537.09 €	171 heures réalisées, valorisées à 22.18 € (coût horaire chargé d'un formateur salarié en CDI au coefficient 300) ; soit : 3792.45 € 120 heures réalisées, valorisées à 18.88 € (coût horaire chargé incluant indemnité de précarité et de congé payé, d'un animateur salarié en CDD au coefficient 260) ; soit : 2266.06 € Indemnités kilométriques abandonnées par 3 bénévoles et/ou membres du conseil. L'abandon de ces frais a été constaté au crédit des comptes 75412.

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Néant

Nature	Valorisation
	<p style="text-align: center;">C.G.R. AUDIT SAS au capital de 1000€ 1, rue Champollion - 18000 BOURGES Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77 SIRET : 814 574 984 00013</p>

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

C.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
 SIRET : 814 574 984 00013

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

--

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements

--

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

D.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 Champollion - 18000 BOURGES
 03 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
 IPRÉT : 814 574 984 00013

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

99 910			107 519
--------	--	--	---------

Méthodes et hypothèses utilisées :

Le calcul des engagements de retraite a été réalisé conformément à la recommandation CNC 2003-R.01, par application de la méthode actuarielle, en considérant les départs à 64 ans à l'initiative des salariés. Le taux d'actualisation brut à la date de clôture d'exercice est de 3.20 %. Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 99 910 euros.

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

C.G.R. AUDIT
 SAS au capital de 1000€
 1, rue Champollion - 18000 BOURGES
 Tél. 02 48 70 47 60 - Fax: 02 48 68 01 77
 SIRET : 814 574 984 00013